



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 60363

Texte de la question

M Edouard Landrain aimerait savoir les intentions de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, quant à l'avenir de la villa Medici à Rome. La villa Medici a, dans la vie culturelle italienne, un rôle sans cesse renouvelé, qui ne se dément pas. Rappelons que la villa comporte deux missions définies, dans le cadre du décret du 21 décembre 1971 : les pensionnaires et le dialogue culturel avec Rome, avec l'Italie. Cette deuxième partie de la mission ne peut se réaliser que grâce à des apports extérieurs au titre du mécénat, à la hauteur de 15,47 millions de francs pour un budget de fonctionnement, en 1992, de 24,5 millions de francs. La comparaison de ces deux chiffres fait réfléchir puisque ainsi apparaît la fragilité très forte et future du dialogue culturel franco-italien à finalité européenne qui ne repose en définitive que sur des financements extérieurs, toujours aléatoires, toujours liés étroitement à la conjoncture économique et également à la personnalité et aux relations du directeur de l'Académie de France à Rome. Ce dialogue si fructueux, si important pour l'avenir, n'a suscité en France, jusqu'à ce jour, aucune mise en place de moyens nouveaux, ni en personnel, ni en financement. Pour la première fois même depuis dix ans, le budget 1992 des activités culturelles a été présenté au conseil d'administration « en baisse ». Il s'élève à 2,4 millions de francs, dont 58 p 100 sont couverts en fait par des recettes liées à la mise en place d'activités qui ne peuvent être réalisées que par financements extérieurs. Il lui demande s'il est dans ses intentions d'abonder les crédits destinés à la villa Medici de Rome, lui permettant ainsi, par des moyens concrets, de source française, de jouer, dans le cadre de ce dialogue franco-italien, un rôle grandissant dans les échanges intellectuels qui doivent préparer et accompagner les prochaines échéances européennes.

Texte de la réponse

Reponse. - La principale mission de l'academie de France a Rome, etablissement public sous tutelle du ministere charge de la culture, consiste en l'accueil de pensionnaires a la villa medici. Ces pensionnaires, au nombre d'une vingtaine, recrutes par concours sur la base d'un projet de recherche et de creation artistique, sejourneront a Rome pendant une duree comprise entre six et dix-huit mois. Le budget total de fonctionnement de l'academie de France a Rome a ete de 24,50 millions de francs en 1992, la subvention du ministere charge de la culture, soit 21,8 millions de francs, representant l'essentiel des recettes. La plus grande part des depenses est consacree a l'entretien et au fonctionnement de la villa Medici, notamment a la remuneration et a la couverture des frais de sejour des pensionnaires. Chaque annee, la direction de l'etablissement public s'efforce toutefois de reserver sur ce budget de fonctionnement des moyens pour les activites culturelles. Ceux-ci ont par exemple ete de 1,8 millions de francs en 1992. Encore ce chiffre ne comprend-il que les charges externes occasionnees par les manifestations culturelles, sans que soit prise en compte la mise a disposition des locaux, du personnel et des moyens de fonctionnement courant de la villa Medici. Les plus grandes des manifestations culturelles, et notamment les expositions, font donc largement appel au mecenat. Ainsi l'exposition « Raphael » organisee de mars a mai 1992, a-t-elle ete financee a hauteur de 68 p 100 par la contribution des mecenat. La subvention de fonctionnement du ministere charge de la culture a l'academie de France a Rome sera augmentee de pres de 1 million de francs en 1993. Cet accroissement represente un effort sensible. Dans le contexte budgetaire actuel, il

paraît difficile d'aller au-delà. L'appel aux aides extérieures pour les manifestations culturelles ne paraît donc pas devoir être remis en question, d'autant qu'est apportée la garantie d'un financement par l'Etat des missions principales de l'établissement.

Données clés

Auteur : [M. Landrain •douard](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60363

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1992, page 3329